

# LICENCE PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ ET DE LA GESTION :  
COMPTABILITÉ ET PAIE - PARCOURS COLLABORATEUR SOCIAL ET PAIE



\*Formation sélective soumise à capacité d'accueil

## DESRIPTIF de la formation

La licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie, parcours collaborateur social et paie (CSP) est accessible en formation initiale ou continue et repose sur l'alternance entre semaines de cours à l'université et semaines en entreprise. La formation conduit ainsi tout à la fois à une technicité dans le domaine de la paie avec une grande polyvalence dans les domaines des ressources humaines. Cette formation très approfondie en paie permet de doter le territoire de professionnelles et professionnels compétents et sachant appréhender les spécificités locales. Pour cela, elle se compose de trois dimensions d'enseignements disciplinaires : cadre économique et managérial des relations humaines, environnement juridique et comptable, système d'information et de gestion de la paie.

## PROGRAMME COMPTABILITÉ ET PAIE

Cadre économique et managérial des ressources humaines

Environnement juridique et comptable

Comptabilité et fiscalité de la paie

La paie dans le système d'information de l'organisation

Méthodologie de gestion de projet

## SECTEURS

### d'activités ou emplois visés

**La ou le titulaire de la licence professionnelle Métiers de la comptabilité et de la gestion : comptabilité et paie exercera notamment ses fonctions au sein des DRJ des entreprises employant du personnel quelle que soit leur activité ou dans les cabinets d'externalisation de la paie. Les principaux emplois visés sont :**

- assistante ou assistant en ressources humaines ;
- gestionnaire de la paie et du temps de travail ;
- collaboratrice ou collaborateur social en cabinet d'externalisation de la paie ;
- comptable unique des TPE, PME-PMI ;
- chargée ou chargé de la gestion administrative du personnel ;

## COMPÉTENCES

### développées

- Disposer de bonnes connaissances en droit du travail et droit social
- Analyser les lois, les décrets, et les conventions collectives et leurs impacts sur la gestion de la paie
- Maîtriser la comptabilité des charges du personnel
- Développer le sens de la veille sociale et assurer les relations avec les organismes sociaux et fiscaux
- Être capable d'établir et de gérer les paies et les charges sociales et fiscales
- Être capable d'utiliser les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines
- Connaître la diversité des contrats de travail, leurs spécificités
- Être en mesure de pouvoir éclairer les décideurs sur les difficultés concernant la paie
- Savoir présenter un tableau de bord social

## Prérequis nécessaires

Cette formation est accessible aux titulaires d'un bac+2 dans le domaine de la gestion, ayant permis de valider 120 crédits ECTS. Plus spécifiquement, elle est accessible aux titulaires des diplômes suivants :

- DUT Tertiaire (GEA, GACO)
- BTS Tertiaire (SAM, Gestion de la PME, Comptabilité gestion, etc.)
- L2 et L3 en Économie et gestion



## Poursuite d'études

La licence professionnelle a pour finalité une insertion professionnelle directe à l'issue de l'obtention du diplôme, cependant la poursuite d'études peut être envisagée dans des masters du même domaine.